

Responsable :

Marie-Ève Riel

Site du GRÉLQ

Se désabonner

Sommaire

Note. Les séquences de mots en **sépia** sont des hyperliens.

Recherche

La littérature et la loi

Un nouveau projet de recherche lancé par Pierre Hébert.

Le manuel scolaire d'ici et d'ailleurs, d'hier à demain

Les actes du colloque d'avril 2006, coorganisé par Paul Aubin, sont parus sous la direction de Monique Lebrun.

Le livre à Québec dans le premier XVIII^e siècle : la migration d'un objet culturel

François Melançon soutient une thèse de doctorat placée sous la direction de Jacques Michon.

Conférences

Séminaires du GRÉLQ

28 septembre : « Au début était le chaos ou les balbutiements de la recherche », François Melançon

19 octobre : « Autonomie du sous-champ littéraire belge francophone de l'entre-deux-guerres », Björn-Olav Dozo

Série de conférences au campus de Longueuil

Plusieurs chercheurs et professionnels du livre y participeront.

Enseignement et formation

Le livre pour métier

Une première rentrée réussie pour le diplôme de 2^e cycle d'édition et de librairie

Divers

Activités des chercheurs

Bourses

La littérature et la loi

Pierre Hébert présente son nouveau projet de recherche sur l'histoire culturelle de la représentation du meurtre dans le roman et le théâtre québécois.

La littérature a toujours entretenu un lien problématique avec la loi; selon les époques ou les auteurs, soit elle s'y est soumise, soit elle s'est placée dans une position de contestation. Pour qui cherche à comprendre la nature de ce rapport, l'étude des manifestations sociales du pouvoir (interdits, censure, procès, etc.) désigne la voie la plus habituelle.

Il est toutefois une autre manière par laquelle les lettres (le roman et le théâtre, principalement) défient la loi : par une représentation subversive. Or, à ce chapitre, nulle figure ne paraît plus apte à ébranler la loi que celle du meurtre.

« Le crime est aussi vieux que la loi, et la littérature depuis l'épopée jusqu'au roman moderne ressemble à un immense charnier », écrit Jacques Soullou dans *L'impunité de l'art*. La littérature québécoise ne fait nullement exception, le meurtre apparaissant dès *L'influence d'un livre*, de Philippe Aubert de Gaspé, fils, en 1837 (et même avant pour ce qui est des nouvelles, telles « La tour de Trafalgar » de Boucher de Boucherville, en 1835). Comment se fait-il pourtant qu'en 1868, Faucher de Saint-Maurice écrive, dans la *Revue canadienne*, que « l'homme de lettres doit employer toute son énergie à imprégner ce cachet de pureté à notre littérature », récusant explicitement la représentation du meurtre? Comment comprendre ensuite une résurgence du meurtre dans les romans publiés par Édouard Garand dans les années 1920 ou dans le théâtre d'Henri Deyglun ? Quelle signification attribuer à la présence incessante du meurtre dans le roman psychologique des années 1950, préalable à un nombre impressionnant de « romans meurtriers » (*La corde au cou* et *Pleure pas, Germaine*, de Claude Jasmin, *Le Cassé*, de Jacques Renaud, *Prochain épisode*, d'Hubert Aquin, etc.) qui paraissent au début de la Révolution tranquille des années 1960 ?

L'objectif de cette recherche est d'édifier une histoire culturelle de la représentation du meurtre dans le roman et le théâtre québécois, des origines jusqu'à 1959, c'est-à-dire dans quelque 320 œuvres qui présentent soit des meurtres fictifs (par exemple, *Agaguk*, d'Yves Thériault) ou réels intégrés à une fiction (par exemple, *Aurore*, *l'enfant martyr*). Cette synthèse apportera une lecture inédite de la littérature, certes, mais aussi des grandes options morales ou éthiques qui ont traversé les lettres québécoises. Une telle recherche permettra de comprendre les liens de pouvoir qui se sont tissés entre la représentation du meurtre, le discours moral et politico-juridique qui l'accompagne, les genres (lettré, populaire, policier, etc.) et, enfin, les instances de diffusion (éditeurs, collections) et de réception. Il sera donc possible de saisir tout à la fois la pression de la loi (cléricale et juridique) sur cette représentation, et l'incidence de cette représentation sur la loi, qu'elle discute, voire défie. En définitive, il s'agit donc bien plus que de l'étude d'une figure, car la représentation du meurtre, saisie dans son historicité, désigne un signifiant culturel qui permet de comprendre les mouvements dialectiques de la norme et de la transgression, à la fois dans les textes et dans leurs divers supports.

Pierre Hébert

[Retour au sommaire](#)

Le manuel scolaire d'ici et d'ailleurs, d'hier à demain

Les actes du colloque d'avril 2006, coorganisé par Paul Aubin, sont parus sous la direction de Monique Lebrun.

L'ouvrage *Le manuel scolaire d'ici et d'ailleurs, d'hier à demain* vient de paraître, sous la direction de Monique Lebrun, de l'Université du Québec à Montréal, aux Presses de

l'Université du Québec. Il fait suite au colloque international qui s'est tenu à Bibliothèque et Archives nationales du Québec en avril 2006, un événement qui a réuni plus de 400 chercheurs.

Des questions reliées à l'histoire de cette discipline et à son évolution, de même qu'aux relations entre savoirs savants et savoirs enseignés, y sont soulevées. Y sont discutées également les caractéristiques de la conception même d'un manuel et de son utilisation, éléments qui supposent, concurremment, certains positionnements face aux programmes officiels, aux théories de l'apprentissage, de même que des choix éditoriaux, disciplinaires et didactiques. Enfin, l'analyse des valeurs socioculturelles d'une époque, telles que transposées dans le matériel didactique, viennent montrer l'importance de ce vecteur idéologique.

Pour plus d'informations, joindre Monique Lebrun :
Courriel : lebrun-brossard.monique@uqam.ca
Téléphone : (514) 987-3000 poste 3879

[Retour au sommaire](#)

Le livre à Québec dans le premier XVIII^e : la migration d'un objet culturel

Boursier du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, détenteur d'un D.E.A. en Histoire de l'Université Paris I-Panthéon Sorbonne, François Melançon a soutenu en mai dernier une thèse de doctorat placée sous la direction de Jacques Michon. En voici le résumé.

Encore aujourd'hui dans les débats publics ou dans le discours historiographique, on accorde au peuplement français de la vallée du Saint-Laurent un rôle vital dans le façonnement du Québec contemporain. L'héritage culturel français représente en effet un lieu commun de l'historiographie nationale, bien que depuis les années 1960 la recherche se soit davantage tournée vers la contribution de l'expérience nord-américaine à la culture québécoise. Or, on connaît encore mal les modalités de diffusion et d'enracinement de l'héritage français. Le droit civil, la religion catholique et la langue française représentent certes les principaux avatars du legs culturel du royaume de France, du moins les plus perceptibles. Mais comment ces institutions se sont-elles établies et se sont-elles perpétuées?

Les résultats de la recherche de doctorat ne répondent pas à cette question. Cependant, en empruntant les perspectives développées au cours des quarante dernières années par l'histoire du livre, il est permis d'avancer des éléments qui contribuent à sa résolution. Les conditions et les modalités de circulation du livre au cours de la période coloniale française ont été questionnées. La focale a été ajustée sur la ville de Québec durant le siècle approximatif qui s'étend du début des années 1660 jusqu'au début des années 1760, cependant qu'une vision périphérique était maintenue afin d'assurer un regard global sur la réalité éditoriale de la colonie.

À la lumière de la lecture de milliers de lettres, de journaux de voyage, de relations de toutes sortes et du dépouillement de dizaines de documents comptables, il s'avère ainsi que le livre participe du processus même de colonisation de la vallée laurentienne. Il accompagne déjà les premiers explorateurs, traverse l'océan en compagnie de migrants ou seul dans la cale d'un convoi pour être vendu chez des marchands détaillants ou par des coureurs de côte. Il n'y a en effet aucun professionnel du livre en exercice dans la colonie durant le Régime français. Malgré l'intérêt manifesté à cet égard par certaines communautés religieuses et par des administrateurs locaux, malgré aussi l'ouverture démontrée par les autorités monarchiques, aucun atelier d'imprimerie n'est établi au cours de cette période. Ce qui ne signifie pas pour autant que les élites lettrées de la colonie ne recourent pas à l'occasion aux presses. Malgré la distance, les ateliers métropolitains restent toujours disponibles. Les premiers évêques de Québec n'hésiteront pas à faire appel à leur soutien, de même que les représentants locaux des autorités monarchiques. Leurs besoins sont certes différents, mais ils montrent bien, par leur variété, la capacité des ateliers métropolitains de répondre aux besoins coloniaux et l'existence d'une demande locale en matière d'imprimerie. Quant aux voyageurs ou aux immigrants qui souhaitent confier leurs textes aux presses, l'obligation de faire affaire avec des entreprises européennes ne les gêne nullement, bien au contraire. La proximité

des publics valorisants dont ils cherchent généralement la reconnaissance représente plus un avantage qu'un inconvénient.

Si l'absence de moyens locaux de production imprimée ne signifie pas l'absence de besoins et l'incapacité d'y remédier, elle traduit encore moins un désintérêt de la part de la population coloniale envers l'imprimé et le livre. Touchée, comme partout en Occident, par la « scripturalisation » croissante des formes sociales et la rechristianisation des fidèles, l'administration (civile, militaire et religieuse) de la Nouvelle-France emprunte beaucoup à la culture écrite. Ce faisant, la valorisation civile et pastorale de l'écrit tend à circonscrire un lectorat colonial dont les frontières restent cependant poreuses et imprécises. L'analyse quantitative de différentes pratiques scripturaires permet d'évaluer, d'une part, entre la moitié et plus des trois quarts, la proportion de ménages de la ville de Québec aptes à se mouvoir d'une façon plus ou moins autonome au sein de la culture écrite par l'entremise de la signature. D'autre part, elle estime au tiers la proportion de ménages qui conservent des livres dans leur environnement domestique. Ce sont là des seuils qu'il faut manier avec soin; dont les interprétations commandent la prudence. Cette prudence est d'autant plus de mise que ces pratiques accusent plusieurs traits dont ceux du sexe, de l'occupation, du statut civil, de l'habitat et du lieu d'origine.

Il existe donc une demande sur le marché colonial du livre. Devant l'absence de libraires professionnels, la gestion de l'offre revient principalement aux marchands détaillants de la capitale coloniale. Ceux-ci s'inscrivent dans une chaîne du livre qui prend naissance dans les ateliers d'imprimerie des grands centres typographiques du royaume et emprunte par capillarité différents réseaux souvent dessinés par une chaîne de crédit. Participant de la Librairie française, les marchands détaillants offrent cependant peu à lire. Le livre étant un produit somme toute dispendieux, ils privilégient les livres au débit assuré : pour l'essentiel, des livres d'heures et des abécédaires; en complément, parfois, des livres de longue garde, c'est-à-dire des classiques de la littérature spirituelle des XVI^e et XVII^e siècles.

Pour qui a fait de la lecture une activité de loisir et qui s'intéresse à l'actualité littéraire, les marchands de la ville de Québec sont souvent de peu de secours. Les ventes publiques des quelques collections soumises aux enchères pour régler la liquidation d'une succession ou une faillite peuvent certes apporter un soulagement. Reste que ce circuit juridique de diffusion est très irrégulier et la qualité des ouvrages qui y sont offerts est tributaire des intérêts de leur propriétaire. Avoir accès directement aux marchés métropolitains ou avoir à sa disposition un réseau social qui puisse faciliter la circulation de livres (par achat, don ou prêt), s'avèrent en fait les principales voies d'approvisionnement pour le lecteur invétéré établi dans la colonie.

Les maisons religieuses vivent en quelque sorte les mêmes contraintes que les particuliers. Grandes consommatrices de livres, de par leur vocation, elles doivent également compter sur leur capacité à accéder aux marchés métropolitains pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs membres. Ces besoins se révèlent particulièrement importants dès lors que ces communautés œuvrent à l'enseignement et qu'elles assument elles-mêmes la fourniture scolaire de leurs élèves. L'exemple de la société des Missions étrangères, qui gère le séminaire diocésain établi à Québec, est éclairant.

En définitive, dépourvus de moyens locaux de production imprimée, les lecteurs de la Nouvelle-France sont donc soumis à un régime d'importation. Ce faisant, ils se trouvent à maintenir des filiations culturelles entre les deux rives françaises du bassin Atlantique. Ces filiations sont d'autant plus capitales qu'elles se rapportent à des sphères d'activités qui participent à la construction des identités, individuelles ou collectives : religion, droit, langue et éducation. La thèse n'a pas abordé de plein front cette question. Elle a cependant mis en lumière, à travers une réflexion sur la réalité éditoriale de la Nouvelle-France et une analyse des mécanismes de diffusion des livres, les conditions dans lesquelles ces filiations sont maintenues et les modalités qui régissent leur maintien. Elle a aussi montré comment, loin d'instaurer une rupture culturelle radicale, l'ouverture des premiers ateliers d'imprimerie au début de l'administration britannique a su profiter du marché de livre qui s'était déjà développé sous l'administration précédente. Reste désormais à s'interroger sur l'appréhension du contenu de ces livres et sur la négociation qui préside à la rencontre de discours européens et d'une expérience empirique nord-américaine.

François Melançon

[Retour au sommaire](#)

Séminaires du GRÉLQ

Local A3-113 de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke. Les séances sont publiques.

« Au début était le chaos ou les balbutiements de la recherche », François Melançon, 28 septembre, 14h

Tout projet comme celui du Dictionnaire historique des métiers du livre au Québec est une aventure en soi, scientifique et humaine. Ses ambitions intellectuelles exigent le concours de nombreux collaborateurs d'horizons disciplinaires variés et, conséquemment, des choix méthodologiques clairs. Ces derniers constituent en effet le principal vecteur d'unité et de cohésion du projet. D'où l'importance de bien les définir avant d'engager plus à fond le projet dans le processus de la recherche proprement dite.

Dans cette perspective, François Melançon fera le point sur les travaux exploratoires qu'il a menés au cours des derniers mois au sujet des métiers du livre dans le Québec des XVII^e et XVIII^e siècles. Il en dressera un état préliminaire de ces travaux, puis partagera ses réflexions sur sa démarche de recherche afin de révéler certains des écueils rencontrés et de discuter des solutions envisagées.

« Autonomie du sous-champ littéraire belge francophone de l'entre-deux-guerres », Björn-Olav Dozo, 19 octobre, 14h

Peut-on parler de sous-champ pour l'espace littéraire belge francophone de l'entre-deux-guerres ? Pour répondre à cette question, il faut s'interroger sur l'autonomie de cet espace, c'est-à-dire sa capacité à produire ses propres normes et son propre mode de fonctionnement. Pour un corpus d'environ 200 écrivains belges francophones, Björn-Olav Dozo a collecté différents indicateurs définissant le capital symbolique acquis en Belgique et celui acquis en France. Il a ensuite observé les corrélations entre les valeurs de ces indicateurs. Enfin, en postulant un fonctionnement réticulaire de ce sous-champ littéraire belge francophone, il a construit une troisième variable, le capital relationnel de chaque écrivain. Ces variables sont-elles indépendantes ? Un capital symbolique français important induit-il un grand capital symbolique belge ? Le fait d'entretenir de nombreuses relations constitue-t-il un moyen efficace pour être reconnu comme écrivain en Belgique francophone ? Voilà autant de pistes qui seront explorées lors de cette conférence.

Pour la liste complète des séminaires 2007-2008 :

http://www.usherbrooke.ca/grelq/act_recherche/seminaires/

[Retour au sommaire](#)

Série de conférences au campus de Longueuil

Local 604-3 du campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke. Les séances sont publiques.

Septembre

20 sept., 13h : « Le livre en Nouvelle-France »
François Melançon, Université de Sherbrooke

22 sept., 9h : « La logistique de la distribution »
Claude Jolin, Messageries de Presse Benjamin

22 sept., 13h : « La direction commerciale chez un diffuseur »
Stéphane Masquida, Messageries ADP

29 sept., 9h : « La diffusion du livre scolaire »
Jean Bouchard, Thomson Modulo

Octobre

4 oct., 13h : « Une histoire matérielle du livre »

Michel Brisebois, Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Note : La présentation a lieu au Centre de conservation de BANQ, rue Holt, à Montréal

13 oct., 9h : « La relation entre le libraire et le diffuseur »
Robert Leroux, Librairie Alire

Novembre

1^{er} nov., 13h : « Une histoire des bibliothèques au Québec »
Marcel Lajeunesse, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information

3 nov., 13h : « La relation entre l'éditeur et le diffuseur »
Stéphane Labbé, Éditions Caractère

8 nov., 13h : « Associations professionnelles et politiques du livre »
Josée Vincent, Université de Sherbrooke

24 nov., 9h : « Les distributeurs et les salons du livre »
Marie Lacourse, Prologue

24 nov., 13h : « La distribution du livre anglophone »
Marie Labrecque, Messageries de Presse Benjamin

Pour plus d'informations, joindre Frédéric Brisson:
Courriel: Frederic.Brisson@USherbrooke.ca
Téléphone: (450) 463-1835 poste 61872

[Retour au sommaire](#)

Le livre pour métier

Une première rentrée réussie pour le diplôme de 2^e cycle d'édition et de librairie

Les nouveaux programmes de 2^e cycle d'édition et librairie ont démarré avec succès au campus de Longueuil, le 27 août dernier. La première cohorte est enthousiaste et le nombre d'inscriptions en fait foi : une dizaine d'étudiantes et d'étudiants se sont inscrits à temps plein, alors qu'une vingtaine d'autres suivent les cours à temps partiel. L'équipe professorale, triée sur le volet, réunit des professionnels qui comptent tous une vingtaine d'années de travail en édition ou en librairie, ainsi que des chargés de cours expérimentés. Plusieurs conférencières et conférenciers ont également accepté de venir communiquer leur expertise aux étudiantes et étudiants, une autre preuve de l'intérêt suscité par ces programmes dans le milieu (voir la programmation ci-haut). Les éléments sont donc bien en place pour assurer la transmission des connaissances accumulées dans le milieu du livre québécois au cours des dernières décennies.

Pour plus d'informations : www.usherbrooke.ca/del/

[Retour au sommaire](#)

Divers

Activités des chercheurs

Publications

LAJEUNESSE, Marcel et LEROUX, Éric. « Le gouvernement du Québec et sa Politique de la lecture et du livre de 1998 : les objectifs et les réalisations », *Documentation et bibliothèques*, vol.53, n° 1, janvier-mars 2007, p.27-41.

MICHAUD, Sophie. « L'anti-héros de François Gravel : la représentation de David, l'enfant peureux », in Monique GAUDREAU et Flore GERVAIS (dir.), *Représentation de l'enfant héros et anti-héros en littérature de jeunesse*, Universität Osnabrück, epOs français, 2007, p.7-16. www.epos.uni-osnabrueck.de

POULIOT, Suzanne. « Le héros dans le récit de voyage » in Monique GAUDREAU et Flore GERVAIS (dir.), *Représentation de l'enfant héros et anti-héros en littérature de jeunesse*, Universität Osnabrück, epOs français, 2007, p.65-76. www.epos.uni-osnabrueck.de

POULIOT, Suzanne. « Les mondes de l'enfance », *Littérature canadienne pour la jeunesse*, n° 33.1, printemps 2007, p. 158-169.

SORIN, Noëlle. « La désignation du héros par des procédés différentiels chez Robert Soulières » in Monique GAUDREAU et Flore GERVAIS (dir.), *Représentation de l'enfant héros et anti-héros en littérature de jeunesse*, Universität Osnabrück, epOs français, 2007, p.77-84. www.epos.uni-osnabrueck.de

Communications

DEROY-RINGUETTE, Rachel. « Le paratexte chez Soulières éditeur : indicateur du discours éditorial sur la lecture », Colloque Texte et contexte / texte en contexte, ACFAS, 9 mai 2007.

POULIOT, Suzanne. « Le discours éditorial sur la lecture des jeunes depuis les années 1970, au Québec », Colloque Texte et contexte / texte en contexte, ACFAS, 9 mai 2007.

SORIN, Noëlle. « Les pratiques éditoriales sous influence : les représentations du lecteur empirique dans la collection "Graffiti" chez Soulières éditeur », Colloque Texte et contexte / texte en contexte, ACFAS, 9 mai 2007.

Bourses

Bourses FQRSC

La qualité des travaux de deux étudiants du GRÉLQ a été sanctionnée par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture. Julie Frédette a reçu une bourse pour un projet de mémoire intitulé « Étude de l'édition littéraire anglo-québécoise des années 1950 à aujourd'hui : création, production et diffusion d'une littérature minoritaire » et Nicholas Giguère pour « La collection "Poètes du Jour" aux Éditions du Jour (1963-1975) ».

Bourses du GRÉLQ

Julie Frédette s'est également méritée une bourse du GRÉLQ pour son mémoire sur l'édition anglophone au Québec. La bourse de doctorat a été décernée à Marie-Ève Riel, qui entamera une thèse portant sur la conservation du patrimoine littéraire au Québec et en France, à travers le phénomène des maisons d'écrivains.

Le concours pour l'année 2007-2008 vient d'être lancé; les candidats sont invités à soumettre leur dossier avant le 1^{er} juin 2008. D'un montant de 8000\$, la bourse de maîtrise est offerte pour une période maximale de 3 sessions. La bourse de doctorat, offerte pour une période maximale de 6 sessions, est de 18 000\$ par année.

Bourses de recherche – courts séjours

Les étudiantes et étudiants du GRÉLQ sont invités à présenter des demandes de financement pour de courts séjours de recherche hors du Québec, en lien avec leur sujet de mémoire ou de thèse. Pour connaître les modalités de ce concours, consultez le site internet du GRÉLQ, à la section « Programme d'aide financière à la recherche » (<http://www.usherbrooke.ca/grelq/bourses/>).

[Retour au sommaire](#)